



PRÉFET DU CHER

Direction départementale des Territoires du Cher

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS

Réunion de mars 2019 avec votes par correspondance

COMPTE-RENDU

La commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers devait initialement se réunir le jeudi 14 mars 2019. Compte tenu du faible nombre de dossiers et de leurs enjeux, M. Maxime CUENOT, directeur adjoint de la direction départementale des territoires et représentant Mme la préfète du Cher en tant que président de ladite commission, a sollicité l'avis des membres sur l'opportunité de procéder à un vote par correspondance. Après avoir reçu et consulté ces dossiers, une majorité des membres a répondu favorablement à cette proposition.

Ainsi, chacun des membres devait informer le secrétariat de la CDPENAF de son vote par courriel à partir du 08/03/2019 et jusqu'au 14/03/2019.

Ont participé au vote par correspondance :

M. M. CUENOT, président de la commission et représentant Mme la préfète du Cher

M. A. MILESI, représentant la DDT du Cher

M. J-C. MORIN, représentant le conseil départemental du Cher

M. X. CREPIN, représentant l'association des maires du Cher

M. D. MARCEL, représentant l'association des maires du Cher

M. E. GANGNERON, représentant la chambre d'agriculture du Cher

M. A. LESPAGNOL, représentant la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricole

M. G. PREAU, représentant les jeunes agriculteurs du Cher

Mme M. BILLON, représentant la confédération paysanne du Cher

M. F. CRUTAIN, représentant l'association départementale pour le développement de l'emploi agricole et rural

M. D. de MONTALIVET, représentant le syndicat de la propriété privée rurale du Cher

M. B. SERVOIS, représentant le syndicat de la propriété privée rurale du Cher

M. M. PAEPEGAEY, représentant de la fédération des chasseurs du Cher

M. L. GIRAUD, représentant la chambre des notaires du Cher

M. J-C. BOURDIN, représentant le conservatoire des espaces naturels

M. L. GIBOUREAU, représentant l'institut national de l'origine et de la qualité

Quorum : le quorum est atteint puisque 16 membres ont voté par correspondance

➤ Approbation du compte-rendu de la réunion du 14/02/2019

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

➤ **Dossier soumis à auto-saisine systématique :**

CUB 018 072 19 02003

- **Nom du demandeur ou du porteur de projet :** SCEA PETIT
- **Lieu du projet :** lieu-dit « Champ Carreau » – 18350 CORNUSSE
- **Description du projet :** Construction d'un bâtiment agricole à usage de stabulation avec panneaux photovoltaïques

Résultat du vote

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 16

La commission a rendu un avis favorable à l'unanimité

CUB 018 072 19 02002

- **Nom du demandeur ou du porteur de projet :** ROGER William
- **Lieu du projet :** lieu-dit « Les Chaumes » - Route de Charly – 18350 CORNUSSE
- **Description du projet :** Construction d'un bâtiment agricole avec couverture photovoltaïque comprenant un poulailler, ses dépendances et un silo

Résultat du vote

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 16

La commission a rendu un avis favorable à l'unanimité

➤ **Dossiers soumis à saisine obligatoire :**

Autorisation unique pour la construction d'un parc éolien sur les communes de SENS-BEAUJEU et MENETOU-RÂTEL

- **Nom du demandeur ou du porteur de projet :** Société Parc Éolien NORDEX 76 (filiale de NORDEX France SAS)
- **Lieu du projet :** communes de SENS-BEAUJEU et MENETOU-RÂTEL
- **Description du projet :** Construction d'un parc éolien

Résultat du vote

Contre : 0
Abstention : 2
Pour : 14

La commission a rendu un avis favorable

Le président,

Maxime CUENOT

